

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : 1,2M\$ REMIS AUX PME

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 janvier 2021. La MRC du Haut-Richelieu a octroyé une somme de 1 232 665\$ depuis le printemps dernier pour soutenir les entreprises du territoire. En date d'aujourd'hui, nous annonçons que sur le nombre total de dossiers reçus, 38 entreprises ont profité de prêts ou de prêts-pardon via le programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), incluant le volet d'aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM).

C'est en avril 2020 que le ministère de l'Économie et de l'Innovation a confié une enveloppe partagée de 250 millions de dollars à toutes les MRC du Québec dans le cadre du PAUPME. La MRC du Haut-Richelieu, qui a mandaté NexDev | Développement économique Haut-Richelieu pour la gestion de ces prêts, s'est vu confier un budget total de 1 655 594\$. Le programme d'aide d'urgence aux PME vise à soutenir, pour une période limitée, les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000\$. À l'automne dernier, le programme a été bonifié avec un nouveau volet : l'aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM). Ce volet s'applique aux entreprises situées dans les zones en alerte maximale (zones rouges) ou ciblées par un décret de fermeture gouvernemental. Les entreprises admissibles à ce volet peuvent obtenir un pardon de prêt (subvention) jusqu'à 15 000\$ par mois de fermeture ou pouvant atteindre 100% des frais fixes admissibles (loyer, taxes municipales et scolaires, électricité, assurances, etc.) sans dépasser 80% de son prêt octroyé dans le cadre du PAUPME.

Depuis octobre dernier, la MRC a remis près de 600K\$ dans le cadre du volet AERAM à des entrepreneurs en provenance de différents secteurs d'activités : restauration et bars, sport et loisirs/récréotouristique, services spécialisés, construction/rénovation, transport, OBNL/communautaire et hébergement. NexDev et ses conseillers sont fiers d'avoir accompagné de nombreuses entreprises à trouver du financement et remercient le ministère du Québec d'avoir mis à disposition ce programme d'aide pour supporter les entrepreneurs pendant la pandémie.

Le flux de demandes formulées à NexDev par les PME est important, mais l'objectif est d'offrir une réponse rapide et professionnelle aux demandeurs, tout en assurant une saine gestion des risques financiers, du respect des règles et critères du programme du gouvernement du Québec et de maximiser le bénéfice collectif découlant de ce programme de financement.



Développement économique
Haut-Richelieu



MRC
Haut-Richelieu

Des fonds sont toujours disponibles pour aider les entreprises dont la situation financière est précaire en raison de la COVID-19. Donc si votre entreprise a besoin d'assistance, n'hésitez pas à visiter notre site internet pour plus d'informations ou pour soumettre une demande : www.nexdev.ca/covid19-aide-durgence-pme.

-30-

Source :

Eliane St-Pierre
Gestionnaire – Communications et projets spéciaux
stpierre.eliane@nexdev.ca
514 712-9640

Pour information :

covid19@nexdev.ca